



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100066>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-100066**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Angers (49)

Correspondant : M le Maire

Adresse : BP 80011, 49020 Angers Cedex 02

Coordonnées :

Téléphone : +33 241054000

Courriel : marches.batiments@ville.angers.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.angers.fr/services-demarches/demarches-pour-les-professionnels/marches-publics/index.html>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fouilles archéologiques préventives dans le cadre de la restauration de la Chapelle Saint Jean

Lieu d'exécution et de livraison : Angers

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'opération archéologique consistera en une surveillance de travaux, dans le cadre de l'installation de réseaux de drainage à l'intérieur comme à l'extérieur sur le pourtour nord-ouest de la chapelle Saint Jean. Le marché est divisé en une tranche ferme et 3 tranches optionnelles. Le contrôle scientifique de l'opération est assuré par la DRAC Pays de la Loire, Service régional de l'archéologie. La tranche ferme est d'une durée de 5 ans à compter de la notification du marché. Le délai d'exécution de chaque tranche optionnelle est de 5 ans à compter de l'affermissement de ladite tranche. Les prix sont mixtes. Les prix sont fermes actualisables par tranche.
Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les prestations seront financées par autofinancement de la collectivité, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce

jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Les paiements s'effectuent par virement administratif.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les pièces à remettre par les candidats au titre de la candidature sont listées dans le règlement de la consultation, ainsi que celles à remettre par l'attributaire en fin de procédure. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Habilitation ou agrément en tant qu'opérateurs d'archéologie préventive spécialiste des époques médiévale et moderne ; Le(la) responsable d'opération devant encadrer l'opération doit être un(e) spécialiste des époques médiévale et moderne justifiant d'une expérience de fouille en contexte d'établissement religieux.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 02/10/2024 à 12:30

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
V24BATKBFUILLIESARCHEO

Renseignements complémentaires : Visite sur site conseillée dans les conditions définies au règlement de consultation. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville d'Angers

Coordonnées :

Adresse internet : <https://alm.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Les documents sont disponibles gratuitement et en accès libre sur le profil acheteur. Il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2024